



Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile



Y-a-t-il un pilote dans le Grenelle des ondes ?

14 mai 2009 - par Priartem et Agir pour l'Environnement



Lettre ouverte à la Ministre de la Santé à l'occasion de la troisième table ronde du Grenelle des ondes.

Y-a-t-il un pilote dans le Grenelle des ondes ?

Les récentes déclarations de la Ministre de la Santé peu amènes à l'égard du Grenelle des ondes et du travail qui est censé s'y réaliser interpellent les associations sur le sérieux des objectifs gouvernementaux concernant le traitement du dossier de la téléphonie mobile. Rapportés dans les colonnes du Canard Enchaîné, les propos grivois - et particulièrement déplacés eu égard au contexte - que la Ministre de la Santé aurait tenus sur les bancs de l'Assemblée nationale ont le mérite de la franchise à défaut d'être respectueux et constructifs à l'égard des acteurs en présence.

Alors que des acteurs aux intérêts profondément divergents tentent de trouver des solutions ambitieuses à même de répondre aux inquiétudes des riverains d'antennes relais, la Ministre de la Santé opte pour une posture de désengagement vis à vis du processus de concertation et dialogue qu'elle a en charge, montrant qu'elle considère ce temps de débat comme un passage obligé, et subi comme tel.

Pire, en réfutant avant, pendant et sans nul doute après le Grenelle des ondes, tout lien de causalité entre une exposition aux ondes des antennes relais et des effets potentiels sur la santé des riverains, la Ministre s'affranchit d'avance, de fait, des résultats potentiels de ce Grenelle des ondes.

Il nous faut constater avec regret que nous atteignons là les limites de l'exercice quand, d'emblée, le Grenelle est orphelin de la Ministre censée l'organiser. Les acteurs de la société civile qui acceptent de participer sans a priori ni tabou à une table ronde ont à l'esprit qu'un débat, si riche soit-il, n'est rien sans un engagement fort de l'Etat à transcrire dans la loi les résultats du dialogue qui pourrait s'engager. Or, la nonimplication de la Ministre de la Santé n'est pas de nature à créer une ambiance de travail propice aux résultats ambitieux que nous appelons de nos vœux.

Une fois encore, les associations constatent avec amertume que le Grenelle des ondes auquel elles participent semble être un écran de fumée visant à allumer un contre-feu à la colère d'un nombre de plus en plus important de riverains d'antennes. Si nous devons en rester là, il est inutile de dire que ce Grenelle des ondes constituerait une occasion manquée.

Janine Le Calvez, Présidente de Priartém

Stéphen Kerckhove, Délégué général d'Agir pour l'Environnement